



Le Ministre des Transport invite par ailleurs les exploitants des terminaux de transports interurbains à se conformer à la réglementation en vigueur, sous peine de sanctions prévues par ladite réglementation.

Jean Ernest Massena Ngalle Bibehe vient de faire un communiqué suite au drame survenu le mercredi, 22 juillet 2020, à l'agence Finex Voyage de Douala.

En effet, ce jour là, deux gendarmes sont allés se soulager dans les toilettes de l'agence Finex de Douala. Sortant de là, ils n'avaient pas les pièces sur eux pour payer chacun les 100 FCFA liés à l'usage des toilettes. Ils demandent en vain aux vigiles de Finex qu'on leur donne le temps d'aller faire la monnaie. Un refus qui déclenche des échauffourées pendant lesquelles des agents de Finex tabassent sauvagement les gendarmes.

Tout en condamnant la cette violence à l'issue de laquelle un gendarme est mort, le ministre des Transports dans son communiqué, rappelle que l'usage des toilettes est gratuit dans les agences de voyages. Il invite à cet effet toutes les agences de voyages à se conformer à cette exigence.